



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement École Saint-André

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école Saint-André, tenue au salon du personnel de l'école Saint-André, 415 rue Calixa-Lavallée, Granby, le 18 mars 2019, à 19 h.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Sont présents, mesdames et messieurs les membres :
formant **QUORUM**

Duranleau, Simon, parent
Legault, Marie-Josée, parent
Morin, Ghislain, parent
Pelletier, Steve, parent
Simard, Jessica, parent
Ashley Douesnard, Laura, enseignante
Dubé, Mélanie, responsable du service de garde
Gignac, Éric, enseignant
Desjardins, Myriam, personnel de soutien, T.E.S.

Est également présent :
Denicourt, Louis, directeur
Gagnon, Marc, commissaire

Ont avisé de leur absence :
Aubuchon, Caroline, parent
Bernard, Mélissa, parent substitut
Feeley, Véronique, enseignante
Mercier, Chantal, enseignante
Arpin, Anick, parent substitut

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marie-Josée Legault et appuyé par Laura Ashley Douesnard d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

21CÉ1819-025

Adopté à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 21 JANVIER 2019

Il est proposé par Éric Gignac et appuyé par Myriam Desjardins d'adopter le procès-verbal du 21 janvier 2019 tel que présenté.

21CÉ1819-026

Adopté à l'unanimité

4. MOT DE LA DIRECTION ET DES ENSEIGNANTS

- 4.1 M. Denicourt tient à remercier la directrice remplaçante, Mme Marie-Noëlle Côté, pour son excellent travail durant sa convalescence.
- 4.2 Les bulletins de la 2^e étape ont été envoyés, par courriel, le 26 février 2019.
- 4.3 Nous avons fait l'ajout d'heures, en réussite éducative, pour l'enseignante Frédérique Bilodeau, puisqu'il y avait un besoin pour les élèves de 3^e et 4^e année. Également, il devrait y avoir un ajout d'heures, environ 12 à 15 heures au total, pour les TES.
- 4.4 Les bacs de recyclage pour les canettes sont commandés et ils devraient arriver cette semaine. Les bacs de recyclage pour les batteries vont être commandés. Le concessionnaire de la cafétéria va acheter des verres en plastique, ce qui va éliminer tous les petits contenants.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement École Saint-André

- 4.5 Le vendredi 15 mars, il y a eu une infiltration d'eau, dans le petit gymnase, dû à la glace extérieure. Il n'y a pas eu de dommage. Nous avons fait appel à de l'équipement lourd pour casser la glace.
Ce matin, le lundi 18 mars, une odeur a été sentie à cause de la fermentation du gazon et des détritrus.
- 4.6 Informatique : nous avons reçu 18 nouveaux iPad, 3 nouveaux tableaux TNI et un classeur en acier pour ranger les portables.
- 4.7 Le tableau d'honneur a été mis à jour à la suite de la remise des diplômes d'excellence le 27 février dernier.

5. VIE DU SERVICE DE GARDE

Lors de la journée pédagogique du 11 mars, les élèves sont allés à la cabane à sucre la Feuille d'Érable. Puis, le vendredi 29 mars, ils iront à Funtropolis incluant un cinéma à 4 dimensions.

6. QUESTIONS DU PUBLIC

Question de la part de Marc Gagnon : Où en êtes-vous rendu avec le projet de réussite?

Réponse : Tout est sur la bonne voie, les données sont compilées.

7. ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2019-2020

Le CÉ de St-André est contre le déplacement des élèves dans un milieu secondaire, donc contre les changements apportés. Nous demandons de bien vouloir mettre en place des mesures alternatives (ex : classes mobiles, voir à la possibilité de location de locaux et agrandissement d'école à long terme) visant à garder les élèves dans leur milieu. Le CÉ de St-André aimerait avoir une vision à long terme et une mise en contexte de la problématique.

Nous proposons que tous les élèves du primaire soient regroupés dans une même école secondaire, s'il y a une obligation de les déplacer.

Il est proposé par Simon Duranleau et appuyé par Myriam Desjardins d'accepter les actes d'établissement 2019-2020 tels que présentés.

21CÉ1819-027

Adopté à l'unanimité

8. DÉTERMINATION DES SERVICES ÉDUCATIFS 2019-2020

Le CÉ de St-André est contre le déplacement des élèves dans un milieu secondaire, donc contre les changements apportés. Nous demandons de bien vouloir mettre en place des mesures alternatives (ex : classes mobiles, voir à la possibilité de location de locaux et agrandissement d'école à long terme) visant à garder les élèves dans leur milieu. Le CÉ de St-André aimerait avoir une vision à long terme et une mise en contexte de la problématique.

Nous proposons que tous les élèves du primaire soient regroupés dans une même école secondaire, s'il y a une obligation de les déplacer.

Il est proposé par Laura Ashley Douesnard et appuyé par Éric Gignac d'accepter la détermination des services éducatifs 2019-2020 telle que présentée.

21CÉ1819-028

Adopté à l'unanimité

9. PLAN TRIENNAL 2019-2022

Le CÉ de St-André est contre le déplacement des élèves dans un milieu secondaire, donc contre les changements apportés. Nous demandons de bien vouloir mettre en place des mesures alternatives (ex : classes mobiles, voir à la possibilité de location de locaux et agrandissement d'école à long terme) visant à garder les élèves dans leur milieu. Le CÉ de St-André aimerait avoir une vision à long terme et une mise en contexte de la problématique.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement École Saint-André

Nous proposons que tous les élèves du primaire soient regroupés dans une même école secondaire, s'il y a une obligation de les déplacer.

Il est proposé par Marie-Josée Legault et appuyé par Mélanie Dubé d'accepter le plan triennal 2019 à 2022 tel que présenté.

21CÉ1819-029

Adopté à l'unanimité

10. RÈGLES DE FONCTIONNEMENT POUR LE SERVICE DE GARDE 2019-2020

Il y aura un changement au tarif des élèves réguliers qui passera de 8,20 \$ à 8,35 \$ par jour. L'horaire du dîner et des récréations sera à déterminer. Il faudra ajuster les dates selon le calendrier scolaire.

Il est proposé par Steve Pelletier et appuyé par Simon Duranleau d'accepter les règles de fonctionnement du service de garde 2019-2020 telles que présentées.

21CÉ1819-030

Adopté à l'unanimité

11. CONSULTATION SUR LES BESOINS DE L'ÉTABLISSEMENT EN BIENS ET SERVICES ET LES BESOINS D'AMÉLIORATION, D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION, DE TRANSFORMATION ET DE RÉFECTION DES LOCAUX DE L'IMMEUBLE.

Nous sommes toujours en suivi par rapport à la ventilation dans les toilettes. Au niveau de l'hygiène et de la salubrité tout serait correct.

Dans quelques années, nous verrons à climatiser certaines classes. Le directeur vise l'installation d'un système de climatisation, et ce, peut-être avec le fonds à destination spéciale.

On pense à l'installation d'un toit vert pour baisser la quantité de chaleur émise du côté sud de l'école. M. Denicourt regardera les différentes options.

Si l'école est à pleine capacité, il n'y aurait pas de place pour une classe de maternelle 4 ans.

12. DÉTERMINATION DU NOMBRE DE MEMBRES DU CÉ 2019-2020

Le statut quo est souhaité soit : 6 parents, 4 enseignants et 2 professionnels.

Il est proposé par Éric Gignac et appuyé par Myriam Desjardins d'accepter la détermination du nombre de membres 2019-2020 telle que présentée.

21CÉ1819-031

Adopté à l'unanimité

13. SUIVI DU FONDS À DESTINATION SPÉCIALE ET DU PARC-ÉCOLE

Nous avons fait l'achat de paniers de basketball et de tetherball. Également, nous ferons un lignage sur la patinoire.

Il est proposé par Laura Ashley Douesnard et appuyé par Marie-Josée Legault d'accepter l'achat de paniers de basketball, de tetherball et de faire un lignage sur la patinoire avec le fonds à destination spéciale.

21CÉ1819-032

Adopté à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement École Saint-André

14. SUIVI DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CÉ

Nous voulons faire l'achat d'une cafetière de 100 tasses et le café.

Il est proposé par Marie-Josée Legault et appuyé par Éric Gignac d'acheter une cafetière et le café tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

21CÉ1819-033

15. COMMENTAIRES DE PARENTS

Marie-Josée Legault veut connaître la date à laquelle nous recevrons les bacs bruns. M. Steve Pelletier répond : à la mi-mai.

Marie-Josée Legault demande si nous faisons l'inscription au concours des caisses populaires Desjardins.

Marie-Josée Legault présente le Semoir, un projet qui pourrait coller à notre projet environnement. Nous avons essayé d'avoir un des ateliers. La demande est faite pour qu'un vidéo soit réalisé et présenté à l'organisme.

16. INFORMATION DU COMITÉ PARENT

Nous faisons la lecture du document adopté par le comité de parents demandant un moratoire de la révision scolaire. Nous avons parlé du fait que la CSVDC voulait regrouper les contrats de photographie.

Le point sur les deux récréations de 20 minutes a été soulevé. M. Denicourt dit que nous avons la possibilité de nous ajuster.

17. INFORMATION DU COMITÉ EHDA

Il va y avoir un nouveau Facebook et dépliant.

Une formation pour les parents aura lieu bientôt et nous allons mentionner les dates.

18. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

19. Sorties scolaires

Le 30 avril prochain, les élèves de 2^e année iront au Cégep pour un cours de philosophie.

Il est proposé par Marie-Josée Legault et appuyé par Laura Ashley Douesnard d'accepter la sortie scolaire aux élèves de 2^e année telle que présentée.

Adopté à l'unanimité

21CÉ1819-034

20. VARIA

Le marathon de lecture aura lieu le 18 avril dans les classes de 5^e année.

21. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Simon Duranleau et appuyé par Éric Gignac de lever l'assemblée à 21 h 47.

Approuvé à l'unanimité

21CÉ1819-035

Ghislain Morin
Président

Louis Denicourt
Directeur